

Soins à domicile

La Fnehad et l'UNPS renforcent le partenariat entre l'HAD et les professionnels libéraux

Publié le 10/12/21 - 17h49

La feuille de route stratégique de l'HAD encourage l'articulation avec le secteur libéral (lire notre [article](#)). Dans ce contexte, l'Union nationale des professionnels de santé (UNPS) et la Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (Fnehad) ont signé le 8 décembre un accord cadre pour "*définir les termes d'un partenariat construit sur la confiance et un respect mutuel*". Dans un communiqué, la Fnehad et l'UNPS annoncent s'engager à promouvoir l'implication réciproque des acteurs qu'elles représentent en tous points du territoire national. L'enjeu sera de mieux faire connaître l'HAD auprès du grand public et des prescripteurs. Il s'agira aussi de promouvoir le développement des postes de médecins partagés ou encore de s'appuyer sur l'exercice coordonné pour mieux articuler l'HAD et le secteur libéral.

Dans le cadre du Ségur numérique, l'accord (à télécharger ci-dessous) comporte un volet pour accélérer le déploiement des outils et services numériques favorisant la coordination interprofessionnelle ainsi que le développement de leur usage auprès des professionnels. Les deux parties devront se concerter sur le volet interopérabilité des cahiers des charges des solutions utilisées et sur les bonnes pratiques à recommander. Concernant la rémunération des professionnels de santé libéraux intervenant en établissement d'HAD, l'UNPS et la Fnehad s'engagent à inciter leurs adhérents ou membres respectifs à respecter *a minima* les tarifs conventionnels.

Liens et documents associés

- [L'accord cadre \[PDF\]](#)

Perrine Debacker

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonné ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>